



## Pour qui ? Les Pré-requis :

- Vous êtes demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi
- Vous rencontrez des difficultés de mobilité dans le cadre de votre recherche d'emploi
- Vous êtes orientés par votre conseiller Pôle Emploi sur cette prestation



## Durée de l'accompagnement ?

- Maximum 3 mois (durée adaptée en fonction de vos besoins)



## Le prix ?

- Accompagnement pris entièrement en charge par Pôle Emploi



## Vous êtes en situation de handiap ?

- Contactez nous au 04 73 39 93 26 ou à [contact@pfm63.fr](mailto:contact@pfm63.fr) pour que nous puissions adapter votre accompagnement



## Vous souhaitez nous contacter ?

✉ [contact@pfm63.fr](mailto:contact@pfm63.fr)

☎ 04 73 39 93 26

Plateforme mobilité du Puy-de-Dôme

4 rue André Moinier  
63 000 Clermont-Ferrand

Se renseigner sur

la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme

🌐 [www.pfm63.fr](http://www.pfm63.fr)

📍 Plateforme Mobilité 63

Vous avez besoin d'améliorer votre mobilité pour trouver un emploi ou une formation ?



La Prestation  
**BILAN / ACCOMPAGNEMENT**  
**MOBILITÉ 03**  
est là pour vous accompagner



## Objectifs ?

📍 Lever vos freins à la mobilité qui contraignent votre retour à l'emploi

📍 Vous fournir les outils nécessaires à une pratique autonome de la mobilité au quotidien

## Qui sommes-nous ?

Créée il y a plus de 10 ans, la **Plateforme mobilité du Puy-de-Dôme** propose des solutions de mobilité aux publics les plus empêchés de se déplacer. Nous avons été retenu en tant que prestataire de Pôle Emploi pour vous accompagner à accéder à une mobilité autonome.



## Plusieurs lieux d'accompagnement possibles



Retrouvez toute la liste des lieux d'accueil sur notre site internet :

[www.pfm63.fr](http://www.pfm63.fr)

(notre présence dans l'Allier - Prestation MBI)

# DÉROULÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT



1

### Un bilan de compétences mobilité

avec des mises en situation permettant de mieux comprendre vos besoins d'accompagnement pour acquérir une mobilité autonome.

4

### Un bilan de fin de parcours

permettant d'évaluer les compétences acquises (tests et mises en situation), de mesurer votre satisfaction (questionnaire de satisfaction) et de préconiser à votre conseiller-ère Pôle Emploi un plan d'actions pour poursuivre votre parcours mobilité si besoin.

**3 mois maximum**

Entrée dans le parcours dans le mois qui suit l'orientation par votre conseiller-ère Pôle Emploi

2

### Une relation privilégiée avec un-e conseiller-ère mobilité

qui vous conseille et vous suit pendant toute la durée de votre parcours. Vous pouvez le (la) joindre par téléphone ou par mail dès que vous le souhaitez. Ses coordonnées vous seront communiquées dès le bilan de compétences mobilité.

3

### Un parcours mobilité

coconstruit avec votre conseiller-ère mobilité en fonction de vos besoins et comprenant au moins deux actions parmi le choix suivant :

#### SAVOIR *bouger*

- Maîtriser les compétences clés de la mobilité (lecture de cartes, de plans, les outils numériques)
- Apprendre à utiliser les transports de votre territoire
- Prendre en main un vélo, vélo assistance électrique, trottinette électrique ou scooter
- Connaître les différents types de permis, leur coût, les démarches administratives à faire et les délais à prévoir
- Évaluer vos besoins de formation pour passer l'examen du code de la route
- Évaluer vos besoins d'heures de conduite pour passer le permis de conduire

#### POUVOIR *bouger*

- Être aidé pour trouver une solution de déplacement immédiate (définition d'un trajet...)
- Prendre conscience du coût de la mobilité, des dispositifs existants et être accompagné dans vos démarches de micro-crédit



**Se déplacer sans voiture, c'est possible !**

D'autres solutions existent en dehors du permis, certaines pourraient vous convenir : moins chères et plus rapides.

## Méthodes et outils utilisés

- Un accompagnement individualisé par un(e) conseiller-ère mobilité
- Des outils pédagogiques diversifiés : films, exercices, évaluations, mises en pratiques...
- Un classeur mobilité reprenant l'ensemble des éléments de votre parcours pour vous aider dans vos démarches
  - Des ateliers collectifs thématiques en petits groupes pour échanger avec d'autres personnes sur vos difficultés
- Un contrat d'engagement pour que vous soyez acteur de votre mobilité
- Des modalités d'accompagnement adaptées en présentiel ou à distance en fonction de vos besoins